



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra  
  
Swiss Confederation

---

Conseil de sécurité

## **Briefing du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les Réfugiés**

New York, le 31 octobre 2023  
Déclaration de la Suisse

---

Merci, Monsieur le Président.

Je remercie le Haut-Commissaire pour sa présentation et les efforts infatigables de son agence sur le terrain.

Nous l'avons entendu : 114 millions de personnes sont actuellement déplacées – un triste record.

La réalité de ces hommes, femmes et enfants qui ont dû fuir la guerre, la violence, les conflits, les catastrophes naturelles ou les persécutions ne doit pas nous laisser indifférents. Il n'y a pas un continent dans le monde qui ne soit pas directement ou indirectement touché.

Le Haut-Commissaire vient de l'illustrer : les besoins humanitaires des personnes déplacées se multiplient, mais les ressources financières ne suivent pas. Je tiens à exprimer notre gratitude aux travailleuses et travailleurs humanitaires qui, malgré ces défis, continuent d'assister les personnes les plus vulnérables. Nous appelons toutes les parties à garantir un accès humanitaire rapide, sûr et sans entraves, en conformité avec le droit international humanitaire.

Soyons clairs : l'aide humanitaire doit aller de pair avec la résolution des conflits et, surtout, avec des efforts de prévention. Il s'agit de rompre le cercle vicieux de conflits et de déplacements et d'initier un cercle vertueux : en appliquant le principe de responsabilité et de prévention, en luttant contre l'impunité, en sanctionnant – de manière ciblée – les auteurs d'actes et violations de droits fondamentaux qui se trouvent à l'origine des déplacements forcés.

Une meilleure prévention exige, par exemple, que ce Conseil et les Missions de maintien de la paix agissent davantage sur le lien entre le changement climatique, la paix et la sécurité. La Mission des Nations unies au Soudan du Sud (MINUSS) est un bon exemple de la manière dont le Conseil peut habiliter ses missions à mieux répondre aux risques climatiques et ainsi contribuer à prévenir des déplacements.

Outre la prévention et l'aide humanitaire, il est primordial d'assurer la protection des personnes déplacées. N'oublions pas que 40% d'entre eux sont des enfants. Le déplacement les rend particulièrement vulnérables à des violations graves de leurs droits, comme l'enlèvement, les exploitations sexuelles et le recrutement par des groupes terroristes.

A un niveau international, nous disposons de cadres légaux clairs pour protéger les personnes déplacées. Au niveau local, une protection gérée par les communautés d'accueil est nécessaire, tout comme une intégration socio-économique durable.

Une autre question étroitement liée aux conflits et aux déplacements est celle des personnes disparues. Pour améliorer la prévention et la résolution des cas de séparation et de disparition, la Suisse, en collaboration avec le Comité International de la Croix-Rouge, a établi *l'Alliance mondiale pour les personnes disparues*. Ce Conseil a ouvert la voie en adoptant la résolution 2474 sur les personnes disparues dans les conflits armés. Il incombe aux états-membres de mettre en œuvre cette résolution par des actions concrètes.

Monsieur le Président,

Les personnes déplacées ont besoin de protection et d'une voix dans les décisions qui les affectent. La Suisse se félicite ainsi de la participation significative de réfugiés au *Forum mondial sur les réfugiés*, qui se tiendra à Genève en décembre et dont la Suisse sera co-hôte avec le Haut-Commissariat des Nations Unies.

Il est tout aussi essentiel de nous attaquer aux causes profondes des déplacements forcés : les conflits et l'insécurité, entre autres alimentaire, souvent aggravés par les effets néfastes du changement climatique. Ce Conseil doit rechercher l'unité nécessaire pour agir dans les nombreux conflits et crises qui demandent son attention. La Suisse continuera à s'engager à cet effet.

Je vous remercie.

---

*Unofficial Translation*

Thank you, Mr. President.

I would like to thank the High Commissioner for his presentation and his agency's tireless efforts on the ground.

We have heard him say that 114 million people are currently displaced - a sad record.

The reality of these men, women and children who have had to flee war, violence, conflict, natural disaster or persecution should not leave us indifferent. There is no continent in the world that is not directly or indirectly affected.

As the High Commissioner just highlighted, the humanitarian needs of displaced people are multiplying, but financial resources do not follow. I would like to express our gratitude to the humanitarian workers who, despite these challenges, continue to assist the most vulnerable people. We call on all parties to guarantee rapid, safe and unhindered humanitarian access in accordance with international humanitarian law.

Let us be clear: humanitarian aid must go hand in hand with conflict resolution and, above all, with prevention efforts. The aim is to break the vicious circle of conflict and displacement and initiate a virtuous circle: by applying the principle of responsibility and prevention, by combating impunity, and by punishing - in a targeted manner - the perpetrators of acts and violations of fundamental rights that are at the root of forced displacement.

Better prevention requires, for example, that this Council and the peacekeeping missions take more action on the link between climate change, peace and security. The United Nations Mission in South Sudan (UNMISS) is a good example of how the Council can empower its missions to better respond to climate risks and thus contribute to prevent displacement.

In addition to prevention and humanitarian aid, it is vital to ensure the protection of displaced persons. Let's not forget that 40% of them are children. Displacement makes them particularly vulnerable to serious violations of their rights, such as abduction, sexual exploitation and recruitment by terrorist groups.

At an international level, we have clear legal frameworks to protect displaced people. At a local level, protection managed by host communities is necessary, as is sustainable socio-economic integration.

Another issue closely linked to conflict and displacement is that of missing persons. To improve the prevention and resolution of cases of separation and disappearance, Switzerland, in collaboration with the International Committee of the Red Cross, has set up the Global Alliance for the Missing. This Council paved the way by adopting Resolution 2474 on missing persons in armed conflicts. It is up to Member States to implement this resolution through concrete actions.

Mr. President, I would like to thank you for your support,

Displaced persons need protection and a voice in the decisions that affect them. Switzerland therefore welcomes the significant participation of refugees in the World Refugee Forum, which will be held in Geneva in December and which Switzerland will co-host with the UNHCR.

It is equally essential that we tackle the root causes of forced displacement: conflict and insecurity, including food insecurity, often aggravated by the adverse effects of climate change. This Council must seek the necessary unity to act in the many conflicts and crises that require its attention. Switzerland will continue to work to this end.

I thank you.